

## Actualisation des plans pluri-annuels de gestion des cours d'eau de la Saône et de la Scie

### Objectifs des actions

- Diagnostiquer l'ensemble des problématiques liées aux rivières et fonds alluviaux
- Établir un programme d'actions pluri-annuel
- Relayer auprès des organismes compétents les dysfonctionnements relevés
- Maintenir le bon écoulement des eaux (lit mineur)
- Disposer d'un support de communication auprès des riverains



### Contexte

Pendant des décennies, l'entretien des cours d'eau a consisté en un curage régulier et un fauchage systématique (fauchage de la végétation aquatique) du lit. Les conséquences ont été la destruction des fonds des rivières, la création de merlons (dépôt des alluvions) en haut des berges), la destabilisation des berges, une perte de biodiversité, le fauchage drastique de la végétation aquatique diminuant les caches pour les poissons et autres êtres vivants aquatiques.

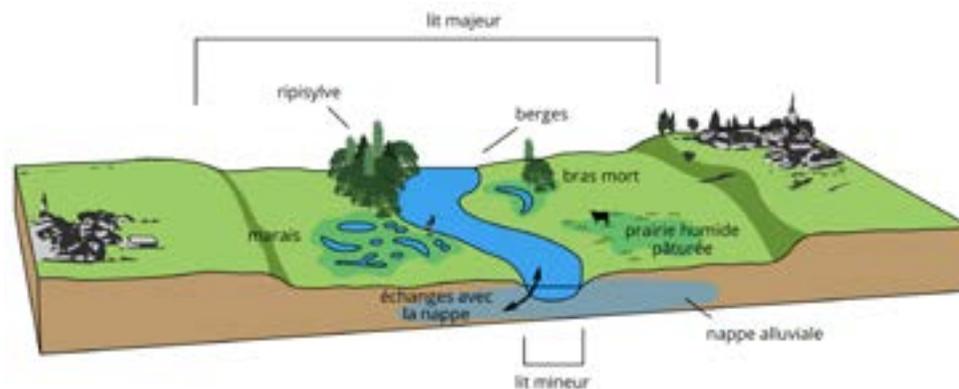
L'application de nouveaux textes réglementaires en faveur de l'environnement ont permis, dans les années 2000, un changement radical de la perception de l'écosystème « rivière » et de sa gestion.

### Qu'est-ce que le fond alluvial ?

**Le fond alluvial d'un cours d'eau est composé du lit mineur et du lit majeur.**

Le lit mineur désigne tout l'espace linéaire où l'écoulement s'effectue la majeure partie du temps. Il est délimité par des berges souvent végétalisées par un alignement d'arbres appelé « ripisylve ».

Le lit majeur est l'espace situé de part et d'autre du cours d'eau. Il correspond à l'occupation par les eaux lors de grandes crues. On y trouve des annexes hydrauliques comme les zones humides alluviales (bras morts, prairies inondables, bois alluviaux, sources, dépressions humides, etc).



## Descriptif des actions

-o **Action 3.1- Plan Pluri-annuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) de la Saône et de son affluent, la Vienne**

-o **Action 3.2- PPRE de la Scie**

- **Phase 1 :**  
Cartographie du fond de vallée et de ses annexes hydrauliques
- **Phase 2 :**  
Analyse de l'existant avec mise en avant des problématiques  
Diagnostic de terrain  
Définition d'un programme pluriannuel d'actions de gestion et de restauration sur 5 ans  
Priorisation de travaux par tronçon  
Chiffrage des plans de gestion
- **Phase 3 :**  
Élaboration des dossiers réglementaires  
Dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

*Maitres d'ouvrage : SMBV Saône Vienne Scie & ASA de la Scie  
Mise en oeuvre : Bureaux d'études*



## Budget prévu

**140 000€**

80% Agence de l'eau  
20% SMBV SVS

